

No  
ligne

<b>PROJETS SUBVENTIONNÉS PAR LE COMPTE D'AIDE À LA SUBSTITUTION D'ÉNERGIES PLUS POLLUANTES POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 30 SEPTEMBRE 2007</b>		
1	Nombre de clients :	<b>339</b> (1)
2	Volume déplacé (1 000 m <sup>3</sup> ) :	2 763 000
3	Investissement :	
4	Branchement et conduite	2 767 076 \$
5	PRC	1 289 244 \$
6	Sommes utilisées :	<b>966 298 \$</b> (2)
7	Rentabilité de l'ensemble des projets réalisés grâce à l'utilisation du CASEP :	
8	<u>Sans le CASEP</u>	
9	Point mort (années)	22,81
10	T.R.I. %	7,13%
11	<u>Avec le CASEP</u>	
12	Point mort (années)	9,71
13	T.R.I. %	10,05%

15 (1) L'énergie déplacée pour les 339 clients est le mazout. Elle a généré une réduction de 2 415 tonnes des émissions de CO<sub>2</sub>

16 (2) Solde du CASEP, 30 septembre 2006	767 625 \$
18 Montant autorisé CASEP pour 2007	1 000 000 \$
19 Intérêts gagnés en 2007	97 841 \$
20 Sommes utilisées en 2007	(888 438) \$
21 Solde du CASEP, 30 septembre 2007	977 028 \$
22 Sommes engagées en 2007 devant être déboursées en 2008	(77 860) \$
23 Sommes disponibles au 1 <sup>er</sup> octobre 2007	899 168 \$
24 Total des sommes utilisées	966 298 \$ (ligne 20 + ligne 22)